



International
Civil Aviation
Organization

Organisation
de l'aviation civile
internationale

Organización
de Aviación Civil
Internacional

Международная
организация
гражданской
авиации

منظمة الطيران
المدني الدولي

国际民用
航空组织

Eastern and Southern African Regional Office/Bureau régional Afrique orientale et australe

Réf. : ES AN 8/4 – 0239

le 5 août 2021

Objet : Atelier sur la mise en œuvre du Modèle d'échange d'informations météorologiques (IWXXM) de l'OACI dans la Région AFI

Suite à donner : Remplir en ligne le formulaire d'inscription à l'Atelier au plus tard le 24 août 2021

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de me référer à la Conclusion 23/20 de la vingtième réunion du Groupe régional Afrique-Océan Indien (AFI) de planification et de mise en œuvre (APIRG/23) qui informe les États de la disponibilité des "Lignes directrices pour la mise en œuvre de l'échange de données OPMET au format IWXXM" dans la Région AFI. En outre, il a été rappelé aux États les précédentes Conclusions de l'APIRG sur la nécessité de prendre les mesures nécessaires pour accélérer le renforcement et la mise en œuvre des capacités en IWXXM.

Conclusion 23/20 : Lignes directrices pour la mise en œuvre de l'IWXXM dans la Région AFI et renforcement des capacités de traitement des données OPMET au format numérique

Il est conclu que, dans le cadre de la disposition de l'Annexe 3 de l'OACI relative à l'IWXXM, et pour améliorer l'échange de données OPMET au format numérique,

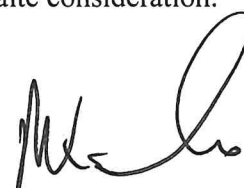
- a) **Le Secrétariat, avec l'appui des coordonnateurs et des membres de l'équipe du Projet MET 1, prend les mesures et les dispositions appropriées pour que les lignes directrices de l'IWXXM dans la Région AFI qui figurent dans l'Appendice 2H, soient finalisées et soumises à l'APIRG pour adoption, puis mises à la disposition des États au plus tard le 15 janvier 2021 ;**
- b) **Les États doivent être invités à accélérer le renforcement des capacités IWXXM pour l'échange de données OPMET au format numérique afin de respecter la date de mise en œuvre conformément à l'Annexe 3 de l'OACI ;**
- c) **Les États qui ont renforcé leurs capacités d'échange de données OPMET au format numérique doivent être encouragés à conclure des accords bilatéraux/multilatéraux pour tester leurs systèmes ;**
- d) **Le Projet COM 2, doit envisager la fourniture du Manuel AMHS de la Région AFI et à y intégrer un appendice axé sur le profil AMHS pour les données OPMET au format IWXXM conformément au Manuel AMHS de la Région EUR.**

Conformément à la Conclusion ci-dessus, j'ai l'honneur d'inviter votre État/administration à participer à un atelier virtuel sur la mise en œuvre de l'IWXXM dans la Région AFI. L'atelier donnera un aperçu général des Lignes directrices pour la mise en œuvre de l'IWXXM dans la Région AFI, présentera les faits nouveaux survenus à l'OMM en ce qui concerne l'IWXXM, ainsi que ceux survenus dans le même domaine au niveau de l'OACI. L'atelier prévu le **25 août 2021** sera accueilli par les bureaux WACAF et ESAF de l'OACI et animé par des experts du Groupe de la gestion des données (DMG) de la Région EUR de l'OACI, du Secrétariat (bureaux ESAF, WACAF et EUR/NAT) de l'OACI et de l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

L'atelier s'adresse aux experts MET et CNS impliqués dans l'établissement, l'émission et la diffusion de données OMPET. De plus amples renseignements sur le contenu de l'atelier sont fournis dans la **Pièce jointe 1** à la présente lettre. Par ailleurs, je demande à votre État/administration de bien vouloir remplir le questionnaire de sondage qui figure dans la **Pièce jointe 2**, **au plus tard le 20 août 2021** et d'envoyer les réponses par courriel à l'adresse ICAOESAF@icao.int. Ce sondage a pour but d'évaluer, avant la tenue de l'atelier, le niveau de mise en œuvre du modèle IWXXM par les États et de déterminer les mesures adéquates à prendre afin d'aider les aider à accélérer la mise en œuvre du modèle d'échanges d'informations météorologiques au format numérique de l'OACI.

L'atelier se déroulera en anglais et en français avec interprétation simultanée. Afin d'en faciliter les préparatifs, je vous saurais gré de bien vouloir désigner un ou plusieurs experts compétents de votre État/administration. Les experts désignés devraient remplir le formulaire qui figure sur la page web de l'OACI¹, au plus tard le **24 août 2021**.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.



Barry Kashambo
Directeur régional

Pièce jointe 1 - Ordre du jour provisoire
Pièce jointe 2 – Sondage 2021 sur l'IWXXM

¹<https://icao.zoom.us/meeting/register/tJAqfuusqzstHtKDn0aECWlx6qMpC8vcEw3Q>